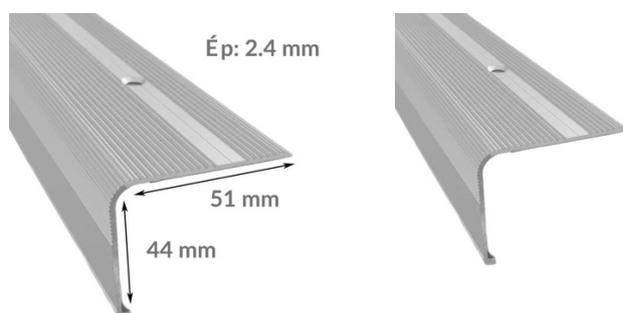


NEZ DE MARCHE ANTIDERAPANT ALU STRIE S51 PRE PERCE – NE27



1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le nez de marche antidérapant aluminium strié de 51 mm pré-percé, cela permet de sécuriser les déplacements platelages bois et autres supports. Très résistant à l'usure et à l'arrachement, résistant en intérieur, comme en extérieur. Il est recommandé sur toute matière de marche pour les ERP de catégorie 1 et la voirie. L'angle d'attaque du profil est optimisé ($< 30^\circ$) pour ne pas être accidentogène.



2. DOMAINE D'APPLICATION

Pose par vissage • Toutes matières de marches • Remise en circulation immédiate

Sur les escaliers

Plat de marche

Zones de cheminement

Passerelles de franchissement

Rampes d'embarquement

Escaliers, bâtiments, industries, Pontons

Embarcadères passagers

En intérieur ou extérieur



3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

Les nez de marche sont à visser sur le support.

Système à visser : nous recommandons la pose de vis inox de Ø 4 mm

4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Description : nez de marche cornière angle droit aluminium strié

Utilisation : trafic lourd et piétonnier

Épaisseur : 2,4 mm

Largeur : 51 mm

Retombée : 44 mm

Longueur : 1,50 ou 3 m

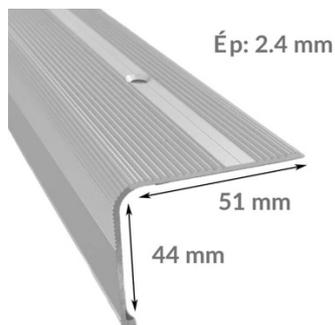
Diamètre perçage : 4 trous M4 fraisé 8 mm sur les 1.5 m de long / 8 trous M4 fraisé 8 mm sur les 3 m de long

Couleur disponible : Alu naturel anodisé

Conditionnement : 10 unités

51 mm x 1500 mm

51 mm x 3005 mm





5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Poids net : 0,49 kg / 1,50 m

Poids net : 0,97 kg / 3 m

Faiblesse chimique : Hydroxyde de sodium, Chlore, Ammonique

Résistance produits chimiques : Acétone, Diesel, Eau de javel, Ether, Huiles végétales, Huiles hydrauliques, Huiles minérales, Méthyléthylcétone

6. TEXTES DE LOI

Rappel de la loi 30 novembre 2007 R.111-19-2, article 7-1, modifiant l'arrêté du 1 août 2006 :

Les escaliers doivent être utilisés en toute sécurité par les personnes déficientes visuelles. Les nez de marche doivent être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier, être non glissants, ne pas présenter de débords excessifs par rapport à la contremarche.